



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Dans le respect de la distanciation sociale et port du masque obligatoire, la prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra, dans la salle du Conseil de la Mairie, en public, le

Mardi 15 Février 2022 à 19h30

Comptant sur votre présence,

Le Maire



Michel THIRIET

L'Ordre du Jour des délibérations est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2021

1°) Affaires Générales

- gestion de l'éclairage public la nuit ;
- Volontaire Territorial en Administration ;
- convention temporaire d'assistance à la gestion des archives (pièce jointe) ;

2°) Urbanisme et travaux :

- caractéristiques et conditions d'acquisition de terrains au droit du lieu-dit « le canyon » (art. L. 2121-29 et L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales - CGCT) ;
- projets d'opérations d'investissement 2022 – demandes de subventions ;
- installation de cabanes à vélo à l'école François POUS.

Questions diverses

Informations

- invitation à la mise en service du gîte communal les "Bains-Douches" mercredi 23 février 2022 à 17h30' ;
- calendrier de permanence pour les élections présidentielles ;
- calendrier des rendez-vous festifs du 1^{er} semestre 2022.